

GRATUIT

13^e ÉDITION

SEMAINE JEUNESSE ET PATRIMOINE EN WALLONIE

DU LUNDI 3
AU VENDREDI 7
AVRIL 2023



LA WALLONIE
INDUSTRIELLE

POUR LES ÉLÈVES
DE LA 5^e PRIMAIRE
À LA 2^e SECONDAIRE



CAHIER PÉDAGOGIQUE

ANS (LONCIN)

LA NÉCROPOLE NATIONALE DU FORT DE LONCIN

ARCHÉOFORUM

SITUÉ EN PLEIN CŒUR DE LIÈGE,
L'ARCHÉOFORUM EST UN DES PLUS GRANDS
SITES ARCHÉOLOGIQUES URBAINS.

EN COMPAGNIE D'UN GUIDE, VEZ DÉCOUVRIR LES FONDATIONS
DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE AINSI QUE LES VESTIGES
D'UNE VILLA ROMAINE ET DES TRACES PRÉHISTORIQUES.



- ★ DIFFÉRENTES VISITES SCOLAIRES, ADAPTÉES AUX ENFANTS DÈS LA 2^e MATERNELLE, VOUS SONT PROPOSÉES :
- ★ IL ÉTAIT UNE FOIS UN PRINCE ★ ARCHÉOLOGUES EN HERBE (DÉCOUVERTE DU MÉTIER D'ARCHÉOLOGUE)
- ★ LE RALLYE ARCHÉOLOGIQUE (GRAND JEU DE QUESTIONS À TRAVERS LES DIFFÉRENTES ÉPOQUES)

T. 04 250 93 70 ★ E. INFOARCHEO@AWAP.BE ★ W. WWW.ARCHÉOFORUMDELIEGE.BE

Chaque année, la Semaine Jeunesse et Patrimoine emmène les élèves et leurs professeurs à la découverte du patrimoine wallon. En 2023, le patrimoine est abordé sous l'angle de «La Wallonie industrielle». Afin de préparer ou compléter la visite des classes sur place, chaque site participant à l'évènement dispose d'un carnet pédagogique qui lui est consacré. Les pages qui suivent présentent le lieu qui fera ou a fait l'objet de la visite de manière classique mais également plus ludique.

MAIS AVANT TOUTE CHOSE, C'EST QUOI LE «PATRIMOINE» ?

Le patrimoine constitue un héritage du passé. Il regroupe tout ce qui nous a été légué par nos ancêtres et que nous transmettrons à notre tour aux générations futures. Cet héritage se décompose en :

– patrimoine naturel

Sites naturels (qui sont l'œuvre de la nature), parcs ou jardins (qui sont le résultat de l'action humaine), arbres remarquables...;

– patrimoine culturel. Celui-ci peut être :

– **immatériel** : traditions, coutumes, savoir-faire...;

– **matériel** : bâtiments, objets archéologiques, œuvres d'art... On peut y distinguer le :

– **patrimoine mobilier** (ce qui peut être déplacé, les objets);

– **patrimoine immobilier** (ce qui ne peut pas être déplacé, les bâtiments);

– **patrimoine immobilier par destination** (les éléments qui sont fixés de manière durable au patrimoine immobilier, comme un autel dans une église, par exemple).

La Semaine Jeunesse et Patrimoine a plus précisément pour but de mettre en valeur le patrimoine immobilier de Wallonie.

Parmi les biens qui le composent, environ 4 000 sont protégés. Ceci implique qu'il convient de les préserver. Le **patrimoine protégé (ou classé)** est divisé en quatre catégories, les :

– **monuments** : châteaux, églises, moulins, fermes... (c'est la catégorie de loin la plus importante);

– **ensembles architecturaux** : ensembles de bâtiments qui sont envisagés en groupe et ont un intérêt ensemble;

– **sites** : sites naturels, parcs et jardins...;

– **sites archéologiques** : sites qui contiennent des vestiges archéologiques.

Certains de ces biens peuvent être considérés comme faisant partie du **patrimoine exceptionnel de Wallonie** et parmi ceux-ci, quelques biens se trouvent sur la Liste du **patrimoine mondial** (UNESCO).

À côté des biens classés, il existe d'autres éléments non protégés mais auxquels on reconnaît un intérêt patrimonial. Ils sont rassemblés dans des listes qui servent de référence (inventaires, petit patrimoine populaire wallon regroupant des éléments de notre cadre de vie comme les points d'eau, le petit patrimoine sacré, l'art décoratif...).

LA SEMAINE JEUNESSE ET PATRIMOINE

Pour être en mesure de transmettre le patrimoine, il faut que celui-ci soit conservé dans de bonnes conditions et parfois restauré. Un entretien régulier permet d'éviter que ces biens ne s'abîment, c'est ce qu'on appelle la **conservation**. Mais parfois, ce n'est pas suffisant et il faut entamer des travaux plus importants, on parle alors de **restauration**. Celle-ci doit se faire selon des règles bien définies lorsque le bien est protégé. Quand le bâtiment n'est plus occupé, il est essentiel de lui trouver une autre fonction pour qu'il soit à nouveau habité ou utilisé et, ainsi, conservé plus facilement. Ce changement de fonction s'appelle la **réaffectation** : une ancienne ferme peut accueillir des salles de réception, une ancienne usine peut devenir un musée...



© AWaP

Le patrimoine classé est signalé par un écusson blanc et bleu qui indique qu'il jouit de cette protection.

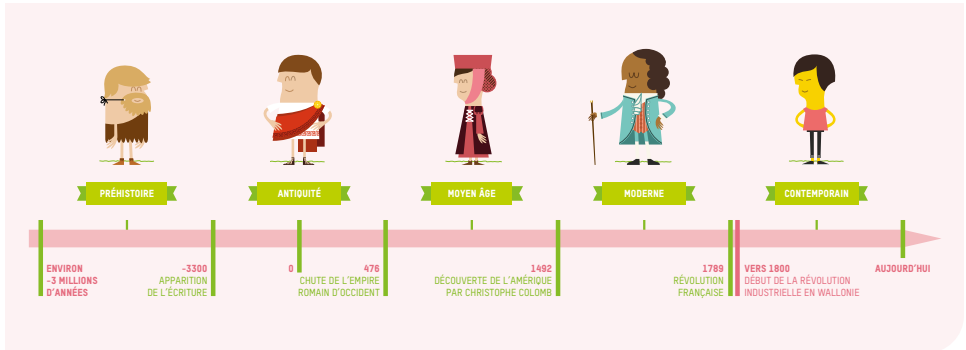
EN 2023, PLACE À « LA WALLONIE INDUSTRIELLE »

L'industrie se définit généralement comme l'ensemble des activités économiques destinées à produire des biens par la transformation et la mise en œuvre de matières premières. La transformation de matières premières nécessite d'abord de l'énergie et donc du charbon, un combustible bien présent en Wallonie, mais aussi une main-d'œuvre qualifiée. Ces ingrédients ont permis le développement de ce que l'on a appelé la Révolution industrielle. Celle-ci a transformé considérablement la société pour en faire ce qu'elle est aujourd'hui. Elle se caractérise par des innovations techniques qui ont modifié l'organisation du travail, permis le développement de voies de communication, mené à l'émergence du capitalisme...

La Révolution industrielle débute dans la deuxième moitié du 18^e siècle en Angleterre. Elle n'arrivera sur le continent européen qu'au début du 19^e siècle, via la Belgique et la Wallonie plus particulièrement. Avant cette époque, la majorité de la population vivait en milieu rural. Les revenus de l'agriculture étaient complétés par un artisanat encore largement effectué à la maison. Le travail était alors rendu possible grâce à la force des hommes ou des animaux, celle du vent ou de l'eau (pour les moulins qui entraînaient des meules ou d'autres outils). Au 18^e siècle, l'invention de la machine à vapeur remplace ces sources d'énergie. Celle-ci décuple la force de travail afin de fabriquer plus et plus vite. C'est la mécanisation. Le travail se fait dorénavant et massivement en usine. La population quitte la campagne pour trouver du travail en ville. Ces changements sont tellement importants dans nos régions que la Wallonie est considérée durant un moment comme la deuxième puissance économique mondiale, après la Grande-Bretagne.

Mais au-delà de la Révolution industrielle, notre région a connu d'autres formes importantes de production que l'on qualifie parfois aussi d'industries. Tout n'a donc pas débuté aux 18^e et 19^e siècles. Les pages qui suivent proposent d'aborder « la Wallonie industrielle » au travers d'un site qui incarne ce changement majeur ou qui a contribué à le préparer.

LES LIEUX PARTICIPANT À LA SEMAINE JEUNESSE ET PATRIMOINE



BRABANT WALLON

- 1 - Rebecq – Le Grand Moulin d’Arenberg et le musée du Porphyre

HAINAUT

- 2 - Antoing (Calonne) – Les fours à chaux Soufflet-Leblond
- 3 - Boussu (Hornu) – Le Grand-Hornu
- 4 - Charleroi (Marcinelle) – Le Bois du Cazier
- 5 - La Louvière (Houdeng-Aimeries) – Bois-du-Luc, musée de la Mine et du Développement durable
- 6 - La Louvière – Keramis
- 7 - La Louvière (Strépy-Bracquegnies) – L’ascenseur hydraulique n° 3 du canal du Centre historique
- 8 - Mons – Le Mons Memorial Museum
- 9 - Mons (Spiennes) – Les minières néolithiques de Spiennes et le Silex’s
- 10 - Soignies – L’ancienne Grande Carrière Pierre-Joseph Wincqz et le Pôle de la Pierre
- 11 - Tournai – Le site de l’ancienne imprimerie Casterman

LIÈGE

- 12 - Ans (Loncin) – La nécropole nationale du fort de Loncin
- 13 - Liège – La Maison de la Métallurgie et de l’Industrie de Liège (MMIL)

- 14 - Liège – Le musée de la Vie wallonne
- 15 - Seraing – Le château du Val Saint-Lambert
- 16 - Sprimont – Le Centre d’interprétation de la pierre
- 17 - Verviers – Le Centre touristique de la Laine et de la Mode

LUXEMBOURG

- 18 - Neufchâteau (Grapfontaine) – Les anciennes ardoisières de Warmifontaine
- 19 - Vielsalm – Le musée du Coticule de Salm-Château

NAMUR

- 20 - Andenne – L’Espace muséal d’Andenne
- 21 - Dinant (Bouvignes-sur-Meuse) – La Maison du patrimoine médiéval mosan
- 22 - Gembloux – La Maison du Bailli et son musée de la Coutellerie



Pour aller plus loin, tous les cahiers pédagogiques sont rassemblés en un carnet unique à télécharger sur notre site Internet : www.journeesdupatrimoine.be.



S. Vanderwalle © FSFL

LA NÉCROPOLE NATIONALE DU FORT DE LONCIN

À l'issue de la Révolution de 1830, la jeune Belgique est reconnue comme un État à part entière par les grandes puissances européennes, à la condition que la nouvelle nation reste neutre en cas de conflit armé. Afin d'assurer cette neutralité et l'inviolabilité du territoire belge, le roi Léopold II (1835-1909) entreprend la modernisation de l'armée (renouvellement des équipements et création du service militaire) ainsi que la construction de trois ceintures fortifiées. Celles-ci visent à protéger le port d'Anvers et, en Wallonie, les frontières avec la France autour de Namur, et celles avec l'Allemagne, autour de Liège. Cette lourde tâche est confiée au général Brialmont.

Le fort de Loncin est l'un des douze forts de la ceinture liégeoise, défense construite en seulement trois ans, de 1888 à 1891, ce qui est déjà un exploit. Les forts présentent une structure semblable : un ouvrage semi-enterré de forme triangulaire dont seules les coupes d'armement dépassent de la surface du sol. Ils sont également composés du même matériau, alors re-

lativement nouveau, le béton. En effet, la production industrielle du ciment artificiel, entrant largement dans la composition du béton, ne commence qu'au milieu du 19^e siècle en Europe et en 1872 en Belgique. L'usage d'armatures coulées dans le béton pour le renforcer (on parle alors de béton armé, par opposition au béton de masse, sans armatures) ne débute qu'après la construction des ceintures fortifiées. Pour faire face à toute menace éventuelle, l'épaisseur des parois des forts est donc calculée en fonction des munitions les plus lourdes utilisées à l'époque, c'est-à-dire des obus de 21 cm de diamètre.

Lorsque la guerre éclate au tout début du mois d'août 1914, la garnison se retranche à Loncin pour assurer la défense de Liège. Petit à petit, les Allemands prennent la ville et mettent à mal la ceinture fortifiée par l'intérieur, là où les forts, conçus pour éviter une attaque venant de l'extérieur, sont le plus vulnérables. Ils résistent mais tombent les uns après les autres. Pour venir à bout du fort de Loncin, les forces allemandes ont mobilisé des obusiers d'un calibre de 42 cm, connus



S. Vanderwalle © FSFL

Brabant wallon

Hainaut

Liège

Luxembourg

Namur

sous le nom de «Grosse Bertha», soit le double du standard utilisé à l'époque de la construction. Sous le feu de l'ennemi, une des réserves à poudre du fort explose le 15 août, ensevelissant sous les décombres 350 soldats. Devenu le témoin de cette catastrophe, le fort de Loncin n'a pas été remilitarisé dans l'entre-deux-guerres et offre encore aujourd'hui le reflet de ce qu'il était en 1914.

LE SAVIEZ-VOUS ?

À la fin du 19^e siècle, le fort de Loncin et ses semblables étaient considérés comme à la pointe de la technique, tant au niveau de leur construction que d'un point de vue

militaire. Pourtant, la vie y était rude. Certes, les forts disposaient de l'électricité, d'un système d'égouts et de douches mais le confort y restait très sommaire, notamment en cas d'attaque. En effet, les locaux servant au stockage et à la préparation de la nourriture n'étaient pas accessibles par des couloirs souterrains, ne permettant pas aux soldats de se ravitailler facilement entre les combats. Il en était de même pour les toilettes, bien que dans ce dernier cas, le fort de Loncin fasse exception.

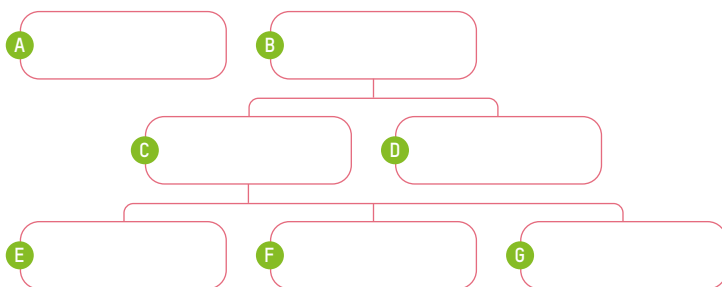
À VOUS DE JOUER !

1

...

REPLACE LES CATÉGORIES DE PATRIMOINE AU BON ENDROIT :

[1] patrimoine naturel – [2] patrimoine culturel – [3] patrimoine matériel – [4] patrimoine immatériel – [5] patrimoine mobilier – [6] patrimoine immobilier – [7] patrimoine immobilier par destination

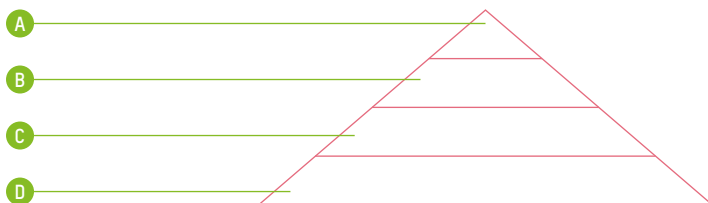


2

...

REMETS DANS LE BON ORDRE LES ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE IMMOBILIER ET COLORIE EN BLEU LES ÉLÉMENTS CONSTITUANT LE PATRIMOINE PROTÉGÉ :

[1] le patrimoine mondial – [2] les biens reconnus comme possédant un intérêt patrimonial (biens aux inventaires, petit patrimoine populaire wallon) – [3] le patrimoine exceptionnel de Wallonie – [4] les biens classés



3

...

REPLACE DANS LA BONNE CATÉGORIE LES ÉLÉMENTS DE PATRIMOINE SUIVANTS :

(1) un orgue – (2) une statue – (3) un jardin historique – (4) un carnaval – (5) un moulin – (6) la musique – (7) un château – (8) un bijou – (9) un arbre remarquable – (10) une usine – (11) une recette de cuisine – (12) un vitrail – (13) une chapelle – (14) la langue wallonne

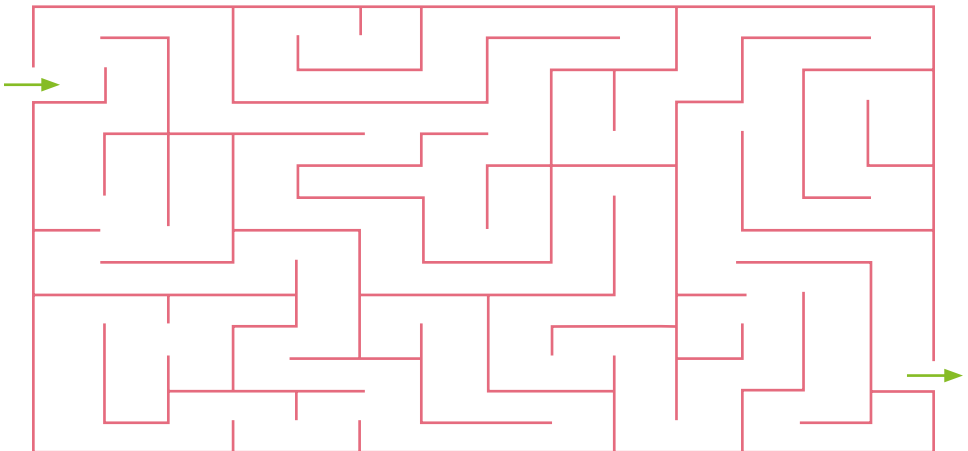
- A** Patrimoine naturel :
- B** Patrimoine immatériel :
- C** Patrimoine mobilier :
- D** Patrimoine immobilier :
- E** Patrimoine immobilier par destination :

4

...

Alors que le fort de Loncin est pris sous les tirs de l'artillerie ennemie et que l'ingénieur militaire Brialmont, à qui a été confiée la construction du fort, n'a pas prévu de liaison souterraine entre les locaux destinés aux vivres et ceux utilisés lors des combats, un soldat décide d'aller se chercher un morceau de pain pour apaiser sa faim.

AIDE-LE À ATTEINDRE LA BOULANGERIE!



5
...**DESSINE SCHÉMATIQUEMENT LA CEINTURE FORTIFIÉE DE LIÈGE, CONSTRUITE À LA DEMANDE DU ROI LÉOPOLD II :**

- A Au moyen d'un compas, trace un cercle et écris « Liège » en son centre.
- B Divise le cercle comme s'il s'agissait d'une horloge (12 points pour les 12 heures).
- C Trace une ligne bleue passant par le centre du cercle et reliant 1 h 30 à 7 h 30 : il s'agit de la Meuse, indique-le.
- D Situe le fort de Loncin à 10 h.
- E Remplace chacun des 11 autres forts :
 - F de 8 h à 1 h : Flémalle, Hollogne, Lantin, Liers et Pontisse
 - G de 2 h à 7 h : Barchon, Évegnée, Fléron, Chaudfontaine, Embourg et Bonnelles.

7

...

Des obus de 21 cm de diamètre, des obus de 42 cm de diamètre, des douilles, des munitions, beaucoup de déchets métalliques... et, après l'invasion allemande et la transformation du conflit en une guerre de tranchées, des soldats contraints à rester stationnés pendant des heures. Ces conditions rassemblées ont donné naissance à un art particulier, efficace pour tromper l'ennui et la peur, celui de l'artisanat de tranchée. Grâce à cette occupation, des hommes qui, avant la guerre, étaient artisans, mécaniciens, paysans... ont pu exprimer ce qu'ils aimaient dans la vie et distraire positivement leur esprit. Étuis pour allumettes, briquets, bijoux ou objets divers ont ainsi été confectionnés par les soldats avec ce métal de récupération.

DESSINE, DANS LE RECTANGLE, CE QUE TU REPRÉSENTERAIS SUR UNE DOUILLE D'OBUS SI TU ÉTAIS L'UN DE CES SOLDATS.



QU'AS-TU RETENU DE TA VISITE ET/OU DU CAHIER PÉDAGOGIQUE ?

Lined writing area with horizontal dotted lines.

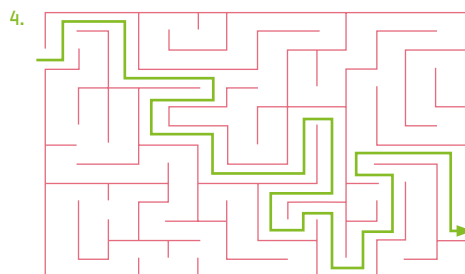
SOLUTIONS

1. A. (1) – B. (2) – C. (3) – D. (4) – E. (5) – F. (6) – G. (7)

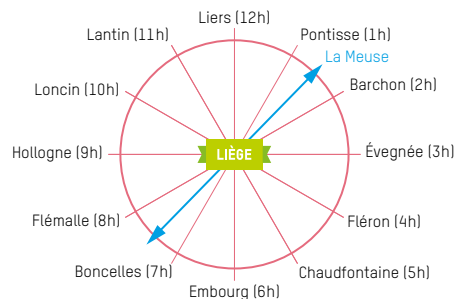
2. A. (1) – B. (3) – C. (4) – D. (2)

Les 3 étages supérieurs de la pyramide doivent être coloriés.

3. A. (3) – (9)
 B. (4) – (6) – (11) – (14)
 C. (2) – (8)
 D. (5) – (7) – (10) – (13)
 E. (1) – (12)



5. Ceinture fortifiée de Liège



6. Flémalle (H 1-8), Hollogne (B 7-14), Loncin (F 8-13), Lantins (6 H-M), Liers (12 E-I), Pontisse (M 4-11), Barchon (H 10-16), Évegnée (E 2-8), Fléron (1 H-M), Chaufontaine (16 A-M), Embourg (11 M-S), Bonnelles (8 A-I)

NB : les positionnements des forts de Loncin et Lantins sont interchangeables.

7. Création libre

Gratuit

1^{er} mai

2023



De nombreux
châteaux ouverts



Des visites
et animations
pour petits
et grands



Un jeu de piste

3^e édition

La vie de château
en famille

Infos : 085 27 88 80

www.journeesdupatrimoine.be



Wallonie
patrimoine
AWaP

MSW

PUBLICATION GRATUITE

SECRÉTARIAT DES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Agence wallonne du Patrimoine
Rue Paix-Dieu, 1b
B-4540 Amay

085 27 88 80
journeesdupatrimoine@awap.be
www.journeesdupatrimoine.be

ÉDITEUR RESPONSABLE

Annick Fourmeaux
Directrice générale SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie
Rue du Moulin de Meuse, 4
B-5000 Beez

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Emmanuel van der Sloot

IMPRESSION

Picking Graphic

Dépôt légal : D/2023/14.407/17
ISBN : 978-2-39038-170-9

